

► **de l'information générale**

**Cours**

**Titre** Pathologie et thérapeutique (3 crédits)

**Sigle** PHL6060

**Site StudiUM** <https://studium.umontreal.ca/course/view.php?id=166497>

**Faculté / École / Département** Médecine, pharmacologie et physiologie

**Trimestre** Hiver

**Année** 2024

**Mode de formation** En présentiel

**Déroulement du cours** Tous les lundis, de 8h30 à 11h30

**Charge de travail hebdomadaire** 2h de lecture, révision du contenu des cours

**Enseignant**

**Nom et titre** Julie Autmizguine

**Coordonnées** Julie.autmizguine@umontreal.ca

**Disponibilités** Très variables. Premier contact par email afin de prendre rendez-vous téléphonique ou en personne. Retour de courriel en 2 jours ouvrables en général.

**Personne-ressource**

**Nom, titre et responsabilité** NA

**Coordonnées** NA

**Disponibilités** NA

## Description du cours

<b>Description simple</b>	Modulation de la pharmacocinétique et de la pharmacodynamie par la pathologie des différents systèmes. Répercussions sur les recommandations thérapeutiques.
<b>Place du cours dans le programme</b>	Aucun préalable obligatoire. Ce cours est obligatoire pour tous les étudiants au microprogramme et au DESS en pharmacologie clinique. Il complète les enseignements des cours PHL6074 et PHL6081.
<b>Description détaillée</b>	Le cours rappelle d'abord les principes essentiels de pharmacocinétiques (ADME – Absorption, distribution, métabolisme et élimination) et pharmacodynamiques. Ces notions sont ensuite consolidées et appliquées en abordant multiples situations pathologiques ou physiologiques. Plusieurs populations spéciales sont étudiées (e.g. pédiatrie, insuffisance rénale, etc) par des médecins ou pharmaciens ayant une grande expérience clinique. Ce cours apporte une perspective très clinique de l'application des principes de pharmacologie dans les soins aux patients.

## ▶ Apprentissages visés

### Objectifs généraux

Comprendre les principes pharmacocinétiques et pharmacodynamiques des médicaments. Comprendre l'impact de diverses pathologies ou états physiologiques sur la pharmacologie d'un médicament, ainsi que sur les recommandations thérapeutiques.

### Objectifs d'apprentissage

#### Pharmacocinétique

##### Absorption

Facteurs qui déterminent et modifient l'absorption

Répercussion des changements de l'absorption sur les concentrations plasmatiques

Paramètres définissant la phase d'absorption

##### Distribution

Facteurs qui déterminent et modifient la distribution

Répercussion des changements de la distribution sur les concentrations plasmatiques

Paramètres définissant la distribution

##### Élimination

Élimination rénale

Élimination par biotransformation

Pharmacogénétique, implications cliniques

État d'équilibre

Relation entre la distribution, l'élimination, la demi-vie sur les concentrations plasmatiques

#### Pharmacodynamie

Relation en la réponse pharmacologique et les doses/concentrations plasmatiques du médicament

Facteurs modulant la réponse à un médicament

#### Principes de base d'analyses pharmacométriques

Révision des concepts PK/PD énumérés ci-haut pour les populations spéciales suivantes :

- 1) Femme enceinte ou allaitante
- 2) Pédiatrie
- 3) Personne vieillissante
- 4) Pathologie rénale
- 5) Pathologie hépatique

- 
- 6) Pathologie aigue, inflammation
  - 7) Pathologie cardio-circulatoire
-

## ► Calendrier

Séances	Contenus et activités	Professeurs
8 janvier Semaine 1	Absorption - Distribution	V Pichette
15 janvier Semaine 2	Élimination par biotransformation des médicaments	J Autmizguine
22 janvier Semaine 3	Élimination rénale des médicaments	JP Lafrance
29 janvier Semaine 4	Intégration des notions d'absorption/distribution/élimination, État d'équilibre, Principes de base d'analyse PK	N Kleiber
5 février Semaine 5	Cinétique de l'effet : relation PK/PD	P du Souich (zoom)
12 février Semaine 6	Pharmacocinétique et allaitement/grossesse	A Montfort
19 février Semaine 7	Pharmacocinétique en pédiatrie	C Thibault
26 février Semaine 8	<b>EXAMEN INTRA</b>	
4 mars Semaine 9	Pathologie aigue, inflammation et pharmacologie	N Kleiber
11 mars Semaine 10	Pathologie cardio-circulatoire et pharmacocinétique	A Denault
18 mars Semaine 11	Pathologie hépatique et pharmacocinétique	F Alvarez
25 mars Semaine 12	Pharmacogénétique	T. Nava
1er avril Semaine 13	<b>Lundi de Pâques</b>	
8 avril Semaine 14	Âge et pharmacocinétique	P du Souich
15 avril Semaine 15	Pathologie rénale et pharmacocinétique	V Pichette
22 avril Semaine 16	<b>EXAMEN FINAL</b>	

**Attention !** Exceptionnellement, l'enseignant peut apporter des modifications aux dates des évaluations. Le cas échéant, l'enseignant doit obtenir l'appui de la majorité des étudiants de sa classe. Veuillez vous référer à l'[article 4.8 du Règlement des études de premier cycle](#) et à l'[article 28 du Règlement pédagogique de la Faculté des études supérieures et postdoctorales](#).

## ► Évaluations

Méthodes	Objectifs d'apprentissage visés	Critères d'évaluation	Dates	Pondérations
Examen intra Questions à choix multiples et questions à réponses ouvertes et courtes	Absorption ; Distribution ; Élimination par biotransformation des médicaments ; Élimination rénale des médicaments ; Intégration des notions d'absorption/distribution/élimination, État d'équilibre, Principes de base d'analyse PK ; Cinétique de l'effet : relation PK/PD.	Justesse de la réponse	2024-02-26	40%
Examen Final Questions à choix multiples et questions à réponses ouvertes et courtes	Absorption ; Distribution ; Élimination par biotransformation des médicaments ; Élimination rénale des médicaments ; Intégration des notions d'absorption/distribution/élimination, État d'équilibre, Principes de base d'analyse PK Cinétique de l'effet : relation PK/PD. Pharmacocinétique et allaitement/grossesse Pathologie hépatique et pharmacocinétique Âge et pharmacocinétique Pathologie aigue, inflammation et pharmacologie Pathologie cardio-circulatoire et pharmacocinétique Pathologie rénale et pharmacocinétique Pharmacogénétique Pharmacocinétique en pédiatrie	Justesse de la réponse	2024-04-22	60%

**Attention !** Exceptionnellement, l'enseignant peut apporter des modifications aux dates des évaluations. Le cas échéant, l'enseignant doit obtenir l'appui de la majorité des étudiants de sa classe. Veuillez vous référer à l'[article 4.8 du Règlement des études de premier cycle](#) et à l'[article 28 du Règlement pédagogique de la Faculté des études supérieures et postdoctorales](#).

Consignes et règles pour les évaluations	
<b>Absence à un examen</b>	Toute absence à une évaluation doit être motivée le plus rapidement possible auprès de la TGDE du programme.
<b>Dépôts des travaux</b>	NA
<b>Matériel autorisé</b>	calculatrice

**Qualité de la langue**

Les questions seront en français, mais des réponses en anglais sont acceptées

**Seuil de réussite exigé**

Une note de C est obligatoire pour réussir le cours

## ► Rappels

### Dates importantes

<b>Modification de l'inscription</b>	Mardi 23 janvier 2024
<b>Date limite d'abandon</b>	Vendredi 15 mars 2024
<b>Fin du trimestre</b>	Mardi 30 avril 2024
<b>Évaluation de l'enseignement</b>	<b>2020-04-30</b>

Accordez à l'évaluation tout le sérieux qu'elle mérite. Vos commentaires contribuent à améliorer le déroulement du cours et la qualité de la formation.

**Attention !** En cas de différence entre les dates inscrites au plan de cours et celles publiées dans le Centre étudiant, ces dernières ont préséance. Accédez au Centre par le [Bureau du registraire](#) pour trouver l'information. Pour les cours à horaires atypiques, les dates de modification de l'inscription et les dates d'abandon peuvent être différentes de celles des cours à horaires réguliers.

### Utilisation des technologies en classe

<b>Enregistrement des cours</b>	L'enregistrement des cours n'est généralement pas autorisé. Si, pour des raisons valables, vous désirez enregistrer une ou plusieurs séance(s) de cours, vous devez préalablement obtenir l'autorisation écrite de votre enseignant au moyen du formulaire prévu à cet effet ( <a href="https://cpu.umontreal.ca/fileadmin/cpu/documents/planification/formulaire-autorisation_enregistrement.docx">https://cpu.umontreal.ca/fileadmin/cpu/documents/planification/formulaire-autorisation_enregistrement.docx</a> ). Notez que la permission d'enregistrer NE donne PAS la permission de diffuser l'enregistrement.
<b>Prise de notes et activités d'apprentissage avec ordinateurs, tablettes ou téléphones intelligents</b>	L'utilisation des technologies en classe est permise dans la mesure où elle n'interfère pas avec votre prestation et où elle ne constitue pas un irritant pour les autres étudiants

## ► Ressources

### Ressources obligatoires

<b>Documents</b>	Articles référés par l'enseignant et diapositives préparées par l'enseignant
<b>Ouvrages en réserve à la bibliothèque</b>	NA
<b>Équipement (matériel)</b>	NA

### Ressources complémentaires

<b>Documents</b>	Précis de Pharmacologie ; éditions Les Presses de l'Université de Montréal
<b>Sites Internet</b>	NA
<b>Guides</b>	NA
<b>Autres</b>	NA

**N'oubliez pas !** Vous pouvez profiter des [services des bibliothécaires disciplinaires](#).

### Soutien à la réussite

De nombreuses activités et ressources sont offertes à l'Université de Montréal pour faire de votre vie étudiante une expérience enrichissante et agréable. La plupart d'entre elles sont gratuites. Explorez les liens ci-dessous pour en savoir plus.

Centre de communication écrite	<a href="http://cce.umontreal.ca/">http://cce.umontreal.ca/</a>
Centre étudiant de soutien à la réussite	<a href="http://cesar.umontreal.ca/">http://cesar.umontreal.ca/</a>
Citer ses sources et logiciels bibliographiques	<a href="https://bib.umontreal.ca/citer/comment-citer">https://bib.umontreal.ca/citer/comment-citer</a>
Services des bibliothèques UdeM	<a href="https://bib.umontreal.ca">https://bib.umontreal.ca</a>
Soutien aux étudiants en situation de handicap	<a href="http://bsesh.umontreal.ca/">http://bsesh.umontreal.ca/</a>



## ► Cadres réglementaires et politiques institutionnelles

### Règlements et politiques

Apprenez à connaître les règlements et les politiques qui encadrent la vie universitaire.

#### Règlement des études

Que vous soyez étudiant régulier, étudiant libre ou étudiant visiteur, connaître le règlement qui encadre les études est tout à votre avantage. Consultez-le !

<http://secretariatgeneral.umontreal.ca/documents-officiels/reglements-et-politiques/reglement-des-etudes-de-premier-cycle/>

<http://secretariatgeneral.umontreal.ca/documents-officiels/reglements-et-politiques/reglement-pedagogique-de-la-faculte-des-etudes-superieures-et-postdoctorales/>

#### Politique-cadre sur l'intégration des étudiants en situation de handicap

Renseignez-vous sur les ressources disponibles les mieux adaptées à votre situation auprès du Bureau de soutien aux étudiants en situation de handicap (BSESH). Le deuxième lien ci-contre présente les accommodements aux examens spécifiques à chaque faculté ou école.

[https://secretariatgeneral.umontreal.ca/public/secretariatgeneral/documents/doc\\_officiels/reglements/administration/adm10\\_25-politique-cadre\\_integration\\_etudiants\\_situation\\_handicap.pdf](https://secretariatgeneral.umontreal.ca/public/secretariatgeneral/documents/doc_officiels/reglements/administration/adm10_25-politique-cadre_integration_etudiants_situation_handicap.pdf)

<http://www.bsesh.umontreal.ca/accommodement/index.htm>

### Intégrité, fraude et plagiat

Problèmes liés à la gestion du temps, ignorance des droits d'auteurs, crainte de l'échec, désir d'égaliser les chances de réussite des autres – aucune de ces raisons n'est suffisante pour justifier la fraude ou le plagiat. Qu'il soit pratiqué intentionnellement, par insouciance ou par négligence, le plagiat peut entraîner un échec, la suspension, l'exclusion du programme, voire même un renvoi de l'université. Il peut aussi avoir des conséquences directes sur la vie professionnelle future. Plagier ne vaut donc pas la peine !

Le plagiat ne se limite pas à faire passer un texte d'autrui pour sien. Il existe diverses formes de manquement à l'intégrité, de fraude et de plagiat. En voici quelques exemples :

- Dans les travaux : Copier un texte trouvé sur Internet sans le mettre entre guillemets et sans citer sa source ; Soumettre le même travail dans deux cours (autoplégat) ; Inventer des faits ou des sources d'information ; Obtenir de l'aide non autorisée pour réaliser un travail.
- Durant les évaluations : Utiliser des sources d'information non autorisées ; Obtenir des réponses de façon illicite ; S'identifier faussement comme un étudiant du cours.

#### Site Intégrité

<https://integrite.umontreal.ca/accueil/>

#### Les règlements expliqués

<https://integrite.umontreal.ca/reglements/les-reglements-expliques/>